

La classe de stimulation précoce

Pour les enfants handicapés de 4 ans



**Un programme adapté, dès l'âge de 4 ans...
pour apprendre tous ensemble!**




COMMISSION SCOLAIRE
MARIE-VICTORIN
LE PRÉSCOLAIRE ET
LE PRIMAIRE

TOUT DEVIENT POSSIBLE



COMMISSION SCOLAIRE
MARIE-VICTORIN

13, rue Saint-Laurent Est
Longueuil (Québec) J4H 4B7
450 670-0730 • www.csmv.qc.ca



Imprimé avec de l'encre végétale
sur papier FSC recyclable.

06/11

LA CLASSE DE STIMULATION PRÉCOCE EN ÉCOLE ORDINAIRE

Ce service est destiné aux **enfants de 4 ans** qui ont des **besoins particuliers** en raison d'un handicap évalué et reconnu par un personnel qualifié.

L'enfant présente une ou plus d'une déficience qui retarde sévèrement son développement dans au moins deux des sphères suivantes : communication, socialisation, autonomie ou motricité.

L'enfant fréquente la classe de stimulation précoce **5 demi-journées par semaine**, soit le matin, soit l'après-midi. Le transport de l'enfant est assuré par la commission scolaire.

LA CLASSE EN ÉCOLE SPÉCIALISÉE

Ce service est destiné aux **enfants de 4 ans** qui présentent une déficience auditive, une déficience visuelle ou une déficience intellectuelle moyenne à sévère ou profonde avec ou sans troubles associés.

L'école spécialisée assure à ces élèves un accès à l'expertise correspondant spécifiquement à leurs besoins : services éducatifs et services professionnels en déficience auditive, en déficience visuelle ou en déficience intellectuelle; milieu scolaire offrant des équipements et des locaux adaptés.

L'enfant fréquente la classe en école spécialisée **à temps plein, 5 journées par semaine**. Le transport de l'enfant est assuré par la commission scolaire.

LA CLASSE DE STIMULATION PRÉCOCE VISE À :

- Favoriser la **socialisation**.
- Développer les **habiletés langagières**.
- Développer les **habiletés motrices**.
- Développer les **habiletés d'autonomie** de la vie quotidienne.
- Se familiariser avec les routines de la **vie scolaire**.

LA DÉMARCHE D'INSCRIPTION

- Contactez votre **école de secteur**.
- Apportez le **certificat de naissance**.
- Apportez les **rapports d'évaluation**.
- La direction vous invitera à une **rencontre d'étude de besoins**.
- Si votre enfant répond aux critères d'admission, l'équipe-école recommandera son inscription à la classe de stimulation précoce.
- Les services éducatifs étudieront la recommandation et décideront de l'admission.
- L'école de secteur communiquera avec vous pour vous informer de la décision, à savoir si oui ou non votre enfant est accepté en classe de stimulation précoce.
- À la fin d'août, l'école des classes de stimulation précoce vous invitera avec votre enfant à la **rencontre d'accueil**.

LA RENCONTRE D'ACCUEIL A LIEU À LA FIN DU MOIS D'AOÛT POUR VOUS PERMETTRE DE :

- **Faire la connaissance** des intervenants de l'école.
- **Présenter votre enfant** à l'équipe-école de la classe de stimulation précoce.
- **Répondre aux questions** de l'équipe-école en ce qui concerne les habiletés et les besoins de votre enfant.
- **Visiter la classe** et poser vos questions.
- **Connaître l'horaire** de fréquentation.
- **Faire connaître les besoins** de votre enfant en termes de transport scolaire.



« Les enfants sont une
richesse vivante. » *Anonyme*